

.....

**CERTIFICATION DES REVENUS EXTERNES GENERES
PAR LE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN – IMPACT
(CEA-IMPACT)**

Période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

.....

FINANCEMENT : AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)
CONVENTION DE CREDIT AFD N°CCI 167901 T

COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET BOIGNY

VERSION DEFINITIVE

Mai 2023

SOMMAIRE

LETRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES REVENUS EXTERNES.....	3
1. Etendue des travaux et objet de la mission.....	3
2. Eléments et Critère retenus	4
3. Responsabilité de la direction du projet	4
4. Responsabilité de l'auditeur.....	4
5. Niveau d'assurance	4
6. Travaux effectués.....	5
7. Conclusion.....	5
8. Restriction concernant la diffusion et l'utilisation du rapport	5
ANNEXE (Etat des revenus générés transmis par le CEA-IMPACT).....	7

**À l'attention du
Professeur Daouda KONE
Coordonnateur du Projet ACE-IMPACT
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Abidjan, Côte d'Ivoire**

**LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES REVENUS EXTERNES
GENERES PAR LE PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN – IMPACT (CEA-
IMPACT)**

Période allant du 1er Janvier 2022 au 31 décembre 2022

Monsieur le Coordonnateur,

Dans le cadre de notre mission d'audit des comptes du Projet CEA - IMPACT, nous avons réalisé une mission de certification visant à fournir une assurance limitée sur le document portant déclaration des revenus externes générés par le CEA - IMPACT sur la période allant du 1^{er} Janvier 2022 au 31 décembre 2022 et établi dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Centre d'Excellence Africain, financé par le Crédit AFD N°CCI 167901 T.

1. Etendue des travaux et objet de la mission

L'étendue de nos travaux est limitée exclusivement à la certification des revenus externes générés telle que mentionnée dans les termes de référence et ne couvre aucune autre information, note, section ou paragraphe du « Rapport d'audit des états financiers ».

Nous n'avons pas pour mission de faire un rapport sur les chiffres comparatifs des exercices précédents ou sur les tendances et les écarts. Nous n'avons pas effectué de travaux autres que ceux convenus selon l'étendue délimitée et nous avons donc limité notre conclusion à l'objet de la mission.

Notre mission consiste à vérifier et certifier les revenus générés par le CEA - IMPACT conformément aux directives et orientations de l'Agence Française de Développement (AFD). Ces revenus concernent l'ensemble des activités menées par le projet et permettant de générer des revenus.

2. Eléments et Critère retenus

Nous n'avons pas pu obtenir les éléments considérés par le CEA-IMPACT en accord avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour évaluer les revenus externes générés à déclarer ni le critère d'évaluation du montant de ces revenus externes.

3. Responsabilité de la direction du projet

Les reporting périodiques et le tableau (joint en annexe) ont été préparés par la Coordination du Projet de Centre d'Excellence Africain – Impact (CEA – IMPACT), qui est responsable de la collecte et de la préparation des éléments considérés conformément aux critères ou méthodes retenus avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour déterminer le caractère approprié de l'information aux fins de communication dans le rapport et le tableau. La Coordination est en outre responsable de la bonne tenue des dossiers et du maintien de contrôles internes appropriés qui sont conçus pour étayer le processus de présentation de l'information.

4. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de nos procédures de contrôles :

- D'attester que les informations financières requises sont présentées dans les reporting soumis à l'Agence Française de Développement (AFD) ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication ;
- D'exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur le fait que les informations financières sur les revenus générés, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux « éléments considérés et critères applicables ».

Nous avons réalisé notre mission de certification limitée conformément à la Norme internationale relative aux missions de certification («ISAE») 3000, Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information (norme internationale visant les *missions de certification autres que les missions d'audits ou d'examen d'informations financières historiques*).

Cette norme requiert d'observer les règles de déontologie professionnelles et de planifier et réaliser le contrôle limité conformément au principe de matérialité (caractère essentiel) afin que nous puissions identifier les erreurs significatives dans la mise en œuvre des obligations, même si ce n'est pas avec le même degré d'assurance que pour un audit. Un contrôle limité se compose principalement d'une collecte d'informations auprès du personnel de la structure et de l'appréciation de la pertinence dans les circonstances de l'utilisation par la direction des éléments et critères applicables et de procédures de contrôle analytiques portant sur les données financières des comptes. Le choix des procédures de contrôle relève de notre jugement professionnel.

5. Niveau d'assurance

Nos procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance limité sur lequel fonder nos conclusions.

Les procédures d'examen limité mis en œuvre ne comprennent pas tous les contrôles requis dans le cadre d'une mission d'audit pouvant nous permettre d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs. Par conséquent, nous n'exprimons pas un niveau d'assurance raisonnable.

Même si nous avons pris en compte l'efficacité des contrôles internes exercés par la Coordination du CEA-IMPACT pour établir la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification ne visait pas à fournir une assurance sur les contrôles internes et, par conséquent, nous ne formulons pas de conclusion à cet égard.

6. Travaux effectués

Dans le cadre de notre contrôle limité, nous avons notamment effectué les procédures de contrôle suivantes (compte tenu des circonstances de la mission):

- Consultation et examen critique du rapport ou reporting soumis à l'Agence Française de Développement;
- Consultation des documents de travail et examen du rapport de l'audit interne;
- Obtention de déclarations selon lesquelles les mesures fixées dans les rapports antérieurs ont été mises en œuvre (*s'il y a lieu*);
- demandes d'informations auprès de la direction (auprès des personnes responsables des questions financières et comptables) sur les hypothèses clés et sur les éléments probants à l'appui des hypothèses ;
- Obtention des relevés bancaires concernés de l'Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée (sur lesquels sont versés ou virés les revenus externes générés) sur la période sous revue ;
- Obtention des conventions signées par le CEA-IMPACT avec d'autres partenaires ;
- validation de l'exactitude des calculs effectués (*choix d'éléments considérés et du taux appliqué*) conformément aux exigences de l'AFD ;
- Vérification de la concordance des montants déterminés avec ceux figurant dans le rapport/reporting soumis à l'AFD.

7. Conclusion

- Sur la période couverte par notre audit, le projet CEA-IMPACT n'a soumis à l'Agence Française de Développement (AFD) aucune déclaration des revenus générés sur la période d'audit ;
- Les revenus générés sur la période auditée et soumis à notre revue n'ont pas été versés sur le compte désigné du projet. Les revenus générés ont été versés sur un compte bien identifié ouvert au nom du CEA-IMPACT;
- Le montant des revenus générés du centre pour la période auditée allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, reconstitué par l'Unité de Gestion du Projet CEA-IMPACT pour les besoins de ce rapport de vérification est de **FCFA 381.521.050**.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons aucune objection de nature à remettre en cause le montant des revenus générés de FCFA 381.521.050, tel qu'indiqué dans le reporting financier joint en annexe.

8. Restriction concernant la diffusion et l'utilisation du rapport

Le présent rapport, y compris sa conclusion, sert uniquement à informer l'Unité de Gestion du Projet CEA-IMPACT, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, l'Agence Française de

Développement (AFD) et les partenaires financiers du CEA sur nos travaux et conclusions en rapport avec cet audit. Il ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins ou, à l'exception du CEA – IMPACT, du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, de l'Agence Française de Développement et des autres partenaires financiers du CEA, par d'autres parties. Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Cotonou, le 08 mai 2023

Pour le Groupement COFIMA/2K2 CONSULTING,


Jean-Claude AVANDE
Expert-Comptable Diplômé
Associé Gérant
COFIMA



**ANNEXE (Etat des revenus générés transmis par le CEA-
IMPACT)**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité
et l'Agriculture Durable
WASCAL / CEA-CCBAD

Projet CEA-IMPACT

REVENUS GENERES

PERIODE : 2021-2023

DATE	PROJET	COMPTE BANCAIRE	MONTANT	MONTANT AU RB	DATE AU RB	ECART	BUT DU FONDS
29/09/2021	FIRCA/COMPTE PROJET-PAACA/BIRD iro REGLEMENT FACTURE NR 161/21-UFHB/CEA-CCBAD ifo PROJET PNRA	Bonque: EcoBank N° Compte: 121120226001 PROJET PNRA DEFENSE DES CULTURES UFHB 01 BP V 34 ABIDJAN 01 COCODY UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET B 0707966632 Cote D'Ivoire	67 206 510 XOF	67 206 510	29/09/2021	0 XOF	Mobilité des chercheurs Mission de terrain et recherche Bourses des étudiants
02/02/2021	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro NO.AFAS/30.8.2022 ifo WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB	Bonque: EcoBank N° Compte 120377198001 WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	21 694 138 XOF	21 694 138	02/02/2021	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants, loyer des chambres des étudiants

DATE	PROJET	COMPTE BANCAIRE	MONTANT	MONTANT AU RB	DATE AU RB	ECART	BUT DU FONDS
19/07/2021	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro NO.AFAS/30.8.2022 ifo WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB	Bonque: EcoBank N° Compte 120377198001 WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	33 503 004 XOF	33 503 004	19/07/2021	0 XOF	Budget de fonctionnement et gestion Paiement des bourses des étudiants
19/10/2021	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro 3. ZAHLUNGSAUFFORDERUN G 16.+17. MA NO.AFAS/27.4.2022 ifo	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	52 296 172 XOF	52 296 172	19/10/021	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants
24/11/2021	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro NO.AFAS/30.8.2022 ifo WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB	Bonque: EcoBank N° Compte 120377198001 WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	23 890 610 XOF	23 890 610	24/09/2021	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants
05/11/2022	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro NO.AFAS/30.8.2022 ifo WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	75 660 704 XOF	75 660 704	05/11/2022	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants

DATE	PROJET	COMPTE BANCAIRE	MONTANT	MONTANT AU RB	DATE AU RB	ECART	BUT DU FONDS
20/12/2022	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro NO.AFAS/30.8.2022 ifo WABES CRNI UFHB UNIVERSITE FHB	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	13 974 460 XOF	13 974 460	20/12/2022	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants
08/02/2022	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro 3. ZAHLUNGSAUFFORD ERUN G 16.+17. MA NO.AFAS/27.4.2022 ifo	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	25 500 328 XOF	25 500 328	08/02/2022	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants
12/05/2022	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro 3. ZAHLUNGSAUFFORD ERUN G 16.+17. MA NO.AFAS/27.4.2022 ifo	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	9 806 557 XOF	9 806 557	12/05/2022	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants
12/05/2022	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro 3. ZAHLUNGSAUFFORD ERUN G 16.+17. MA NO.AFAS/27.4.2022 ifo	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	6 673 707 XOF	6 673 707	12/05/2022	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants

DATE	PROJET	COMPTE BANCAIRE	MONTANT	MONTANT AU RB	DATE AU RB	ECART	BUT DU FONDS
12/05/2022	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro 3. ZAHLUNGSAUFFORD ERUN G 16.+17. MA NO.AFAS/27.4.2022 ifo	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	9 806 557 XOF	9 806 557	13/05/2022	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants
19/09/2022	FRIEDRICH- WILHELMS-UN iro 3. ZAHLUNGSAUFFORD ERUN G 16.+17. MA NO.AFAS/27.4.2022 ifo	Bonque: EcoBank N° Compte120377198002 WABES-PROJET AFAS UNIVERSITE FHB BINGERVILLE 25 BP 223 ABIDJAN 25 22507676133 Cote D'Ivoire	41 508 303 XOF	41 508 303	19/09/2022	0 XOF	Budget de fonctionnement et paiement des bourses des étudiants
	TOTAL (XOF)		381 521 050	381 521 050		0	

Fait à Abidjan le 04 mai 2023

Le Coordonnateur Adjoint CEA-CCBAD

Coordonnateur
Adjoint du Projet
CEA-CCBAD



Prof. CHERIF Mamadou